





Dossier

mardi 13 septembre 2016

INAUGURATION DU PARCOURS D'ORIENTATION DE LA FORÊT DE L'ÉTANG-SALÉ



ONF

Alain FONTAINE Chargé de communication alain.fontaine@onf.fr Tél. 02 62 90 48 28 / 06 92 34 52 10

Conseil Départemental

Michèle BENARD Chargée de communication michele.benard@cg974.fr

Tél: 02 62 21 86 30 / 06 92 97 47 72









Mot du Conseil Départemental

L'aménagement du territoire réunionnais passe aussi par une politique cohérente et équilibrée favorisant les pratiques de pleine nature, sur les terres empreintes d'une flore et d'une faune exceptionnelles.

Avec ses 922 ha, la forêt de l'Étang-Salé fait ainsi partie des sites les plus fréquentés de La Réunion, preuve d'un attrait particulier pour cette harmonie subtile entre plage et verdure.

Le Département de La Réunion, propriétaire du site dont il assure, en lien avec l'Office National des Forêts, l'entretien et la valorisation, a souhaité offrir un nouvel espace de vie et de loisirs aux Réunionnais à travers la création de ce parcours d'orientation.

Débutants ou confirmés, ce parcours permettra à chacun de profiter pleinement de ce site fabuleux grâce à des aménagements sécurisés au cœur de l'Etang-Salé.

Cet aménagement, à la fois sportif et écologique, traduit ainsi la volonté du Conseil Départemental de développer le sport de nature comme véritable levier économique et touristique au service du territoire et du bien-être des Réunionnais.

Nassimah DINDAR
Présidente du Conseil Départemental









Mot de l'ONF

Fréquentation du site

Le massif forestier de l'Étang-Salé constitue un massif d'une grande attractivité qui connaît une fréquentation croissante, principalement pour les activités sportives.

Les sites et itinéraires pédestres, équestres et VTT constituent des vecteurs importants d'attractivité de ce massif. Ces activités procurent déjà des retombées économiques directes et indirectes importantes auprès de la population résidente et contribuent ainsi au maintien et à la création d'emplois dans la zone littorale de l'Étang-Salé.

La fréquentation s'exerce tous les jours. En semaine, elle provient surtout d'un **public de proximité** venant de St Pierre (15 km), à St Leu (10km) en passant par St Louis (7km), Les Avirons (3km) et bien évidemment Etang-Salé. Il s'agit essentiellement d'une fréquentation sportive (course à pied, vélo, cheval...) ou de promenade.

Le pic de fréquentation se situe le week-end et les jours fériés, avec un public venant de toute l'île. Une foule de pique-niqueurs investit alors les aires aménagées et les zones d'arrière-plage. Ces aménagements se trouvent à proximité de pistes et sentiers forestiers permettant la découverte de la forêt.

Pour exemple l'ONF a relevé, grace à ses écocompteurs, pour l'année 2015 :

- en haut de la route forestière du Parc (au niveau de la maison forestière) : **518 455 passages** de véhicules
- en bas de la même route (au niveau du golf) : **479 958 passages** de véhicules

Il s'agit de la route forestière la plus fréquentée de l'île.

A titre de comparaison, la route forestière qui vient juste après celle de l'Étang-Salé est celle du Volcan (346 225 passages sur l'année 2015), puis celle du Maïdo (304 452 passages sur l'année 2015).









Objectifs du projet

Le projet consistait pour le Conseil Départemental et son partenaire l'ONF, à implanter un parcours d'orientation permanent pour débutants et public confirmé en forêt de l'Étang-Salé.

L'objectif étant de répondre à une demande forte des nombreux pratiquants de la discipline en club ou en individuel, y compris les scolaires encadrés par leurs professeurs.

A la suite de cette action d'aménagement, des retombées économiques directes et indirectes sont attendues sur l'activité des structures d'accueil touristiques de l'Étang-Salé.

Réaménagement du site

L'implantation du parcours d'orientation vise à **élargir l'offre** proposée au public et à répondre à une demande sociétale, en créant un parcours d'orientation permanent, dont un **parcours "jeunes enfants débutants" au sein du Jardin d'Oiseaux** et un parcours **"public confirmé", site du Gros Piton** entre la Route Départementale 17 et la Coulée Verte, *(cf : cartes en annexes)* soit :

- La fabrication et la mise en place de 50 bornes sur les parcours
- La conception et l'édition de 8 cartes des parcours sous format informatique, dématérialisées et téléchargeables sur les sites internet de l'ONF, de l'OTI Sud, de l'UNSS et bientôt du Conseil Départemental
- La conception et la pose de 2 panneaux d'information et certification FFCO

Financement du projet

Coût de réalisation : 35 555€

Plan de financement : 60% pour l'Europe et 40% pour le

Département.







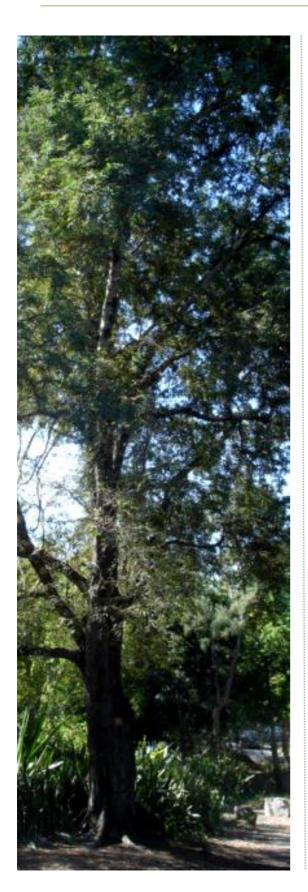
ANNEXES:

Présentation du massif forestier de l'Étang-Salé
Le rôle de l'ONF au coeur de la société : Accueillir le public
Carte du parcours d'orientation « vert » du Jardin d'Oiseaux
Carte du parcours d'orientation « bleu » du Gros Piton
Carte du parcours d'orientation « orange » du Gros Piton
Carte du parcours d'orientation « rouge » du Gros Piton
Liste des balises du parcours permanent d'orientation









ANNEXE 1

Présentation du massif forestier de l'Étang-Salé

La forêt de l'Étang-Salé, constituée artificiellement à partir de 1870, s'étend aujourd'hui sur 922 ha et est la seule véritable forêt des Bas-sous-le-Vent de La Réunion.

Sa situation **périurbaine et littorale** facilement accessible (route nationale, deux routes départementales, une route forestière et une route des Tamarins), a permi un très fort développement des activités de loisirs et de tourisme.

La beauté du site, le calme, **les nombreuses infrastructures touristiques et sportives** en font un lieu très agréable et prisé par une société de plus en plus urbaine et à la recherche d'espace naturel.

La forêt accueille notamment des parcours de santé et de multiples chemins praticables à vélo, à pied ou à cheval.

Type de végétation

Principalement affectée à la protection des milieux et des paysages côtiers, la végétation de ses 290 ha de frange littorale joue un rôle majeur dans la stabilisation des dunes.

Cette forêt est actuellement dominée par le Filaos sur la frange littorale, bien adapté à ce type de sol et résistant aux vents salins.

En dehors de la zone des embruns, on trouve le Neem, le Khaya ou Acajou des Savanes, les Bois noirs des bas, le Tamarin d'Inde, le Lilas de Perse (margosier), le Cassia de Siam et divers Eucalyptus.

Equipement d'accueil du public

La forêt de l'Étang-Salé possède différents aménagements : Kiosques, places à feu, tables-bancs, parcours de santé et sentiers empierrés (dont la « coulée verte » : sentier traversant en grande partie la forêt et très fréquenté des sportifs)

Nature des parcours	Longueur en Km
Parcours de santé	2,644 km
Parcours VTT	2,063 km
Pistes équestres	22,281 km
Sentiers pédestres	24,33 km
Sentier littoral	1,162 km
Coulée verte	2, 000 km









ANNEXE 2

Le rôle de l'ONF au coeur de la société : Accueillir le public

Une gestion complexe, au service d'initiatives publiques et privées.

Organiser l'accueil du public en forêt suppose que nous tenions compte de paramètres complexes et variés, comme la sensibilité écologique des milieux naturels concernés, la capacité de ces milieux à supporter un niveau d'accueil déterminé et variable selon la nature des activités envisagées, ou encore la problématique des risques naturels, très présents à La Réunion.

Ces critères s'appliquent, qu'ils s'agissent des mesures des pouvoirs publics pour satisfaire les besoins en loisirs de la population, ou des offres de service envisagées par les acteurs privés.

Nous nous employons à prendre des initiatives et à apporter des solutions qui tiennent compte de ces enjeux à la fois environnementaux, économiques et sociaux.

Des équipements pour favoriser l'accueil du public

Les infrastructures en milieu naturel sont nombreuses et variées à La Réunion.

Elles sont le fruit d'une politique dynamique et volontariste d'accueil du public de la part des pouvoirs publics : Etat, Département, Région, communes et leurs intercommunalités, soutenus par l'Europe.

L'ONF accompagne depuis de longues années ses partenaires, sous forme d'études préalables à la réalisation des équipements, de la réalisation des travaux ou encore de l'entretien qui mobilise chaque année 80 à 100 ouvriers polyvalents.

Fédération Française de Course d'Orientation

L'ETANG SALE JARDIN D'OISEAUX Echelle 1/2000 Equidistance 5 m



N

W

4

5

9

00

0

10

13

15







CARTE DE COURSE D'ORIENTATION D 974 - N° 97401 - juin 2013

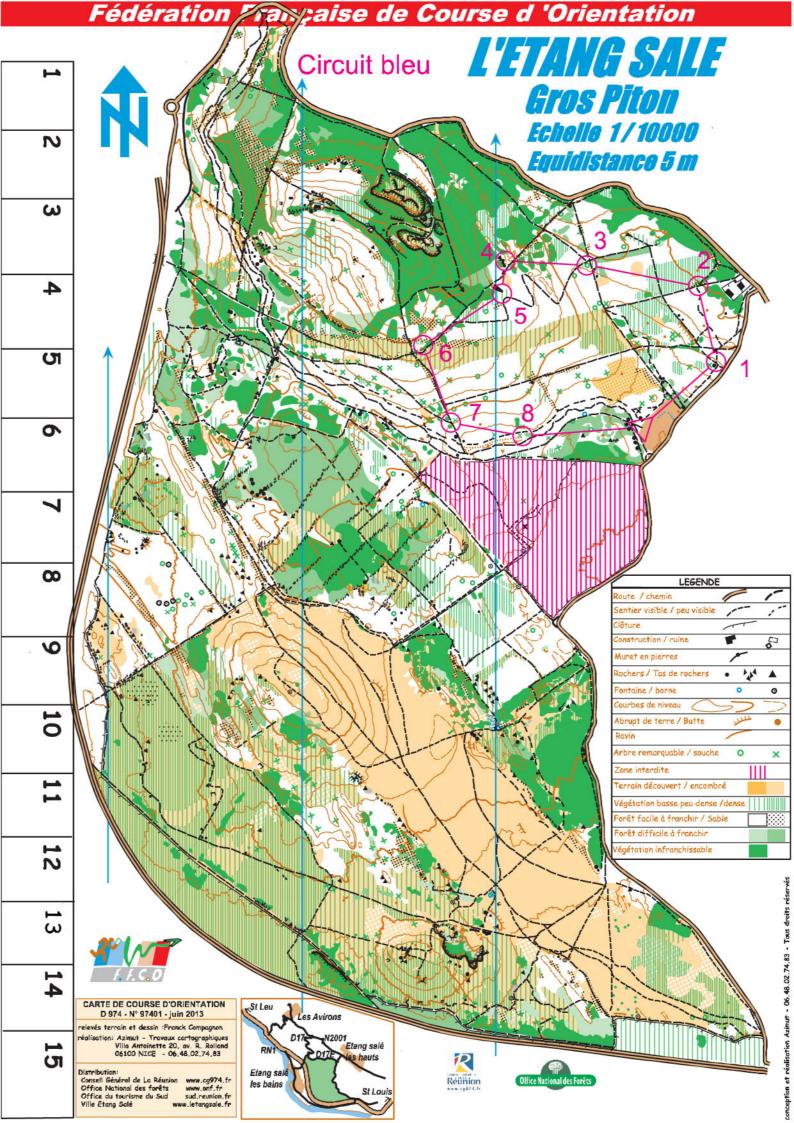
relevés terrain et dessin :Franck Compagnon réalisation: Azimut - Travaux cartographiques Villa Antoinette 20, av. R. Rolland 06100 NICE - 06.48,02,74,83

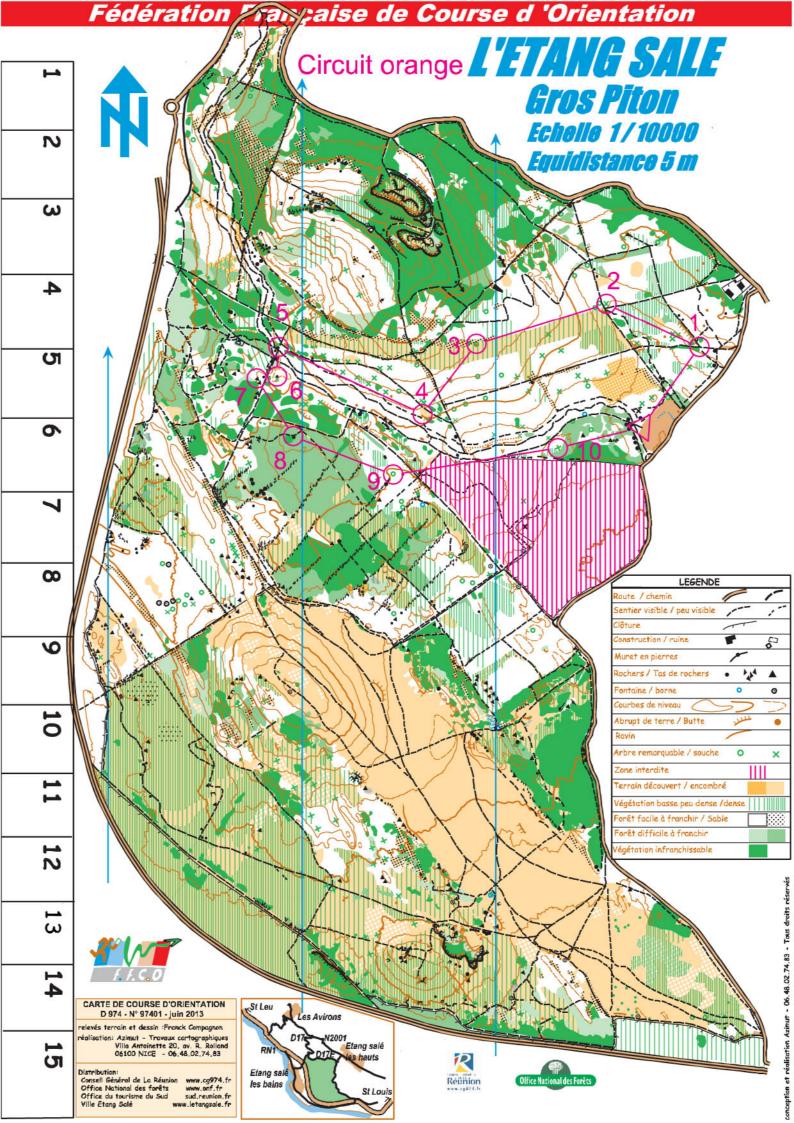
Distribution:
Conseil Sénéral de La Réunian www.cg974.fr
Office National des forêts www.onf.fr
Office du tourisme du Sud
Ville Etang Salé
www.letangsale.fr

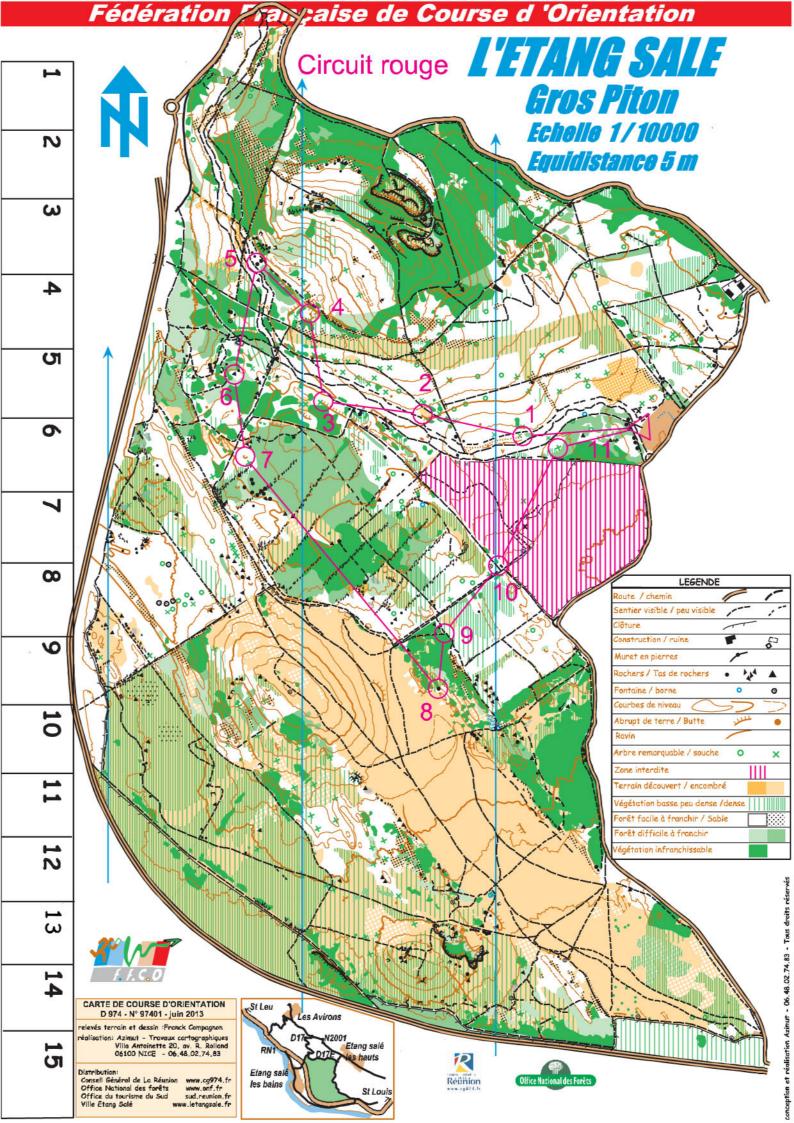












Liste des balises du Parcours Permanent d'Orientation de l'Etang-Salé

	<u> </u>			Ordre de cheminement					
Borne n°	Zone	Définition	х	Y	parcours ROUGE	parcours ORANGE	parcours BLEU	parcours VERT	Altitude (en m)
31	Jardin d'oiseaux	angle clôture	329 215	7 647 352				8	27
32	Jardin d'oiseaux	haut du talus	329 273	7 647 350				3	30
33	Jardin d'oiseaux	amas de rochers	329 331	7 647 245				7	24
34	Jardin d'oiseaux	angle de végétation	329 408	7 647 230				6	25
35	Jardin d'oiseaux	arbre remarquable	329 473	7 647 274				5	30
36	Jardin d'oiseaux	arbre mort	329 420	7 647 294				4	31
37	Jardin d'oiseaux	amas de rochers	329 332	7 647 404				2	37
38	Jardin d'oiseaux	souche	329 285	7 647 461				1	36
39	Gros Piton	construction	328 259	7 647 202		8			56
40	Gros Piton	trou	328 155	7 647 115	7				51
41	Gros Piton	rocher	328 150	7 646 978					50
42	Gros Piton	amas de rochers	328 244	7 647 027					55
43	Gros Piton	trou	328 944	7 648 006					60
44	Gros Piton	rocher	328 015	7 647 593	5				68
45	Gros Piton	ruine	328 254	7 647 778					78
46	Gros Piton	amas de rochers	328 039	7 647 785					76
47	Gros Piton	arbre remarquable	328 525	7 647 198		9			51
48	Gros Piton	amas de rochers	328 059	7 647 305	6	-			43
49	Gros Piton	amas de rochers	328 119	7 647 309		7			47
_	Gros Piton	rocher	328 162	7 647 335		6			51
	Gros Piton	butte	328 186	7 647 518	4				69
52	Gros Piton	amas de rochers	328 861	7 647 987					59
	Gros Piton	sommet butte	328 827	7 646 803					32
	Gros Piton	rocher	328 622	7 647 735			5		59
	Gros Piton	Abreuvoir	328 996	7 646 668			<u> </u>		30
56	Gros Piton	rocher	328 823	7 646 712	8				33
	Gros Piton	amas de rochers	329 230	7 646 483	J				23
	Gros Piton	intersection de chemins	328 666	7 647 923					62
	Gros Piton	jonction fossé et sentier	328 786	7 647 399	1		8		46
60	Gros Piton	ionction de sentiers	328 616	7 647 372	-		7		56
	Gros Piton	jonction de chemins	328 883	7 647 790		2	,		48
-	Gros Piton	ionction de chemins	329 082	7 647 922			2		56
_	Gros Piton	amas de rochers	328 604	7 647 810			4		56
64	Gros Piton	angle de végétation	328 486	7 647 537			6		77
	Gros Piton	extrémité ouest du talus	328 540	7 647 367	2	4	U		62
	Gros Piton	extrémité ouest du talus	328 301	7 647 309	3	-			58
	Gros Piton	arbre remarquable	328 801	7 647 876	3		3		53
68	Gros Piton	jonction de sentiers	328 782	7 646 855	9		3		34
	Gros Piton	amas de rochers	328 775	7 647 544	3				53
	Gros Piton	rocher	328 138	7 647 410		5			53
	Gros Piton	intersection sentier et chemin	329 143	7 647 774		1			49
72	Gros Piton	intersection chemins	328 033	7 647 774		1			45
	Gros Piton	sommet ravin	327 964	7 647 262					33
	Gros Piton	butte	327 904	7 647 202					54
	Gros Piton	souche	328 989	7 647 724					43
76	Gros Piton	jonction de chemins	329 186	7 647 724			1		43
	Gros Piton Gros Piton	arbre remarquable	329 186	7 647 738		3	1		65
	Gros Piton Gros Piton	coude de chemin				3			56
	Gros Piton Gros Piton	construction	328 706 328 864	7 647 730 7 647 067	10				35
					10	10			
δU	Gros Piton	souche	328 897	7 647 404	11	10			39

RÈGLE DE L'ACTIVITÉ

Rechercher les bornes du circuit d'orientation symbolisées sur la carte par le centre des cercles.

A vous de les retrouver et de poinçonner les cases sur la carte.

Une définition vous permet d'identifier l'objet particulier au centre de ce cercle.

La carte est orientée selon le nord magnétique ; elle peut s'utiliser directement avec une boussole sans tenir compte de la déclinaison qu'il faut habituellement intégrer en utilisant une carte de randonnée de type IGN.

parcours ROUGE:

parcours ROUGE : Distance à vol d'oiseau : 3550 m Difficulté : difficile Distance par les chemins : 4960 m Durée : environ 1h30 Ordre: 59 - 65 - 66 - 51 - 44 - 48 - 40 - 56 - 68 - 79 - 80

parcours ORANGE:

Distance à vol d'oiseau : 2810 m Difficulté : moyenne Distance par les chemins : 3590 m Durée : environ 1 heure Ordre: 71 - 61 - 77 - 65 - 70 - 50 - 49 - 39 - 47 - 80

parcours BLEU:

Distance à vol d'oiseau : 2040 m Difficulté : facile Distance par les chemins : 2430 m Durée : environ 45 min Ordre: 76 - 62 - 67 - 63 - 54 - 64 - 60 - 59

parcours VERT:

Difficulté : très facile Distance à vol d'oiseau : 920 m Distance par les chemins : 1000 m Durée : environ 30 min Ordre: 38 - 37 - 32 - 36 - 35 - 34 - 33 - 31

LES HUIT COMMANDEMENTS DE L'ORIENTEUR

- 1. Je respecte l'environnement dans lequel j'évolue
- 2. Je m'équipe en fonction du site et de la météo (casquette, eau, crème solaire).
- 3. Je prends connaissance de la légende.
- 4. Je choisis un parcours correspondant à mon expérience en course d'orientation et à mes capacités physiques.
- 5. Je commence par le parcours vert si je n'ai jamais pratiqué cette activité.
- 6. Je construis mon itinéraire sur les lignes remarquables du terrain (chemins, sentiers, lignes électriques, pare feu, lisière de forêt,...) afin de me situer de façon permanente et de bien orienter ma carte à chaque changement de direction.
- 7. Je prévois un temps précis de pratique que je respecterai même si je n'ai pas réalisé entièrement le circuit
- 8. Si je me suis égaré, je marche jusqu'à retrouver un chemin que je suis dans le sens qui me ramènera sur l'axe principal. Si je passe à proximité d'un poste celui-ci me permettra de me situer rapidement sur la carte.





Le Département aux côtés des Réunionnais

INFORMATIONS

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION Hôtel du Département 2, rue de la Source 97488 Saint-Denis Cedex

Tél.: 02 62 90 30 30 • Fax: 02 62 90 39 99 www.cg974.fr